



FORMATION SPECIALISEE DU CSA DE RESEAU DSNJ POUR QUE VOTRE BONNE VOLONTE ET VOTRE SENS DE LA MISSION NE VOUS CONDUISSENT PAS A ACCEPTER L'INACCEPTABLE ...

DES SEPTEMBRE AVEC LA GENERALISATION DE LA JDC-NG, LES CONDITIONS DE TRAVAIL VONT CONSIDERABLEMENT EVOLUER. AFIN, QUE CES EVOLUTIONS ET LES RISQUES ASSOCIES SOIENT REPERTORIES ET PRIS EN COMPTE, LA CFDT A PROVOQUE LA TENUE D'UNE FORMATION SPECIALISEE DU CSA-R DSNJ.

**DIRECTION DU
SERVICE NATIONAL
ET DE LA JEUNESSE**

Soyez tranquilles, le Directeur de la chaîne a identifié les mêmes questions que nous. *Les réponses nous laissent cependant un peu dubitatifs.*

Evolution des fiches de poste : elles évolueront. *Oui mais quand ? Dans quelle proportion ? Atteindra-t-on le seuil des 50 % de modification qui permettra la qualification en « modification substantielle » qui ouvre droit au bénéfice des mesures du Plan d'accompagnement des transformations (PAT) ?*

Conduite des véhicules utilitaires : les agents qui le souhaitent seront formés avant la fin du 2ème trimestre 2026. *D'ici là qui conduit ?*

Port de charges : un ergonome interviendra dans chaque CSNJ pour former les agents aux gestes et postures. *Un seul pour tous les centres ? Et des mesures ont été prises pour réduire le poids des colis. Devons-nous comprendre que porter plus léger (mais en plus en grand nombre), c'est porter moins ?*

Analyse des risques : le directeur central affecte cette mission aux ESNJ et

mise sur le bon sens des agents. *Le bon sens serait désormais l'unique équipement de protection individuelle (EPI) ?*

Repas des encadrants : les rations sont dans l'immédiat les mêmes que celles des administrés. Le Général a affirmé que les agents pourront amener leur propre repas ou complément de repas. *On est plus à une glacière près.*

SANS QUE RIEN NE SOIT ECRIT, Au vu des réponses obtenues ce jour, en dépit de tous nos efforts, votre mission dès septembre si vous l'acceptez :

- ✓ effectuer des missions qui ne sont pas définies dans votre fiche de poste tel le remplacement des animateurs absents,
- ✓ multiplier les découchers,
- ✓ mener à bien votre mission grâce à votre sens de l'adaptation,
- ✓ résoudre toute situation problématique grâce à votre seul bon sens,
- ✓ prendre des décisions ou des responsabilités qui auraient dû être prévues en amont.

FORMATION SPECIALISEE DU CSA DE RESEAU DE LA DSNJ

Pour la **CFDT**, ces réponses partielles et le report des responsabilités sur l'ensemble des agentes et agents sont inacceptables.

La **CFDT** dénonce la désinvolture d'un commandement qui renvoie vers ses établissements et centres des actions engageant pourtant toute la chaîne.

La **CFDT** s'interroge également sur la cohérence, la logique et l'intention, en termes de soutien, d'harmonisation des pratiques, de mutualisation et de rationalisation des moyens (plans de formation, construction budgétaire) et surtout de partage des responsabilités.

Pour la **CFDT**, le pilotage de la chaîne prévention par la DSNJ manque singulièrement de structuration ... et de bon sens.

L'étude des risques induits par la JDC-NG, raison pour laquelle la **CFDT** avait sollicité cette FS, n'a pas été traitée. Les personnes concernées commenceront donc à travailler en septembre en mode JDC-NG sans fiche de poste associée ni document d'évaluation des risques professionnels (DUERP) à jour.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL EVOLUENT. EXPRIMEZ VOUS POUR NE PAS LES SUBIR !

Réfléchissons ensemble aux suites à donner collectivement pour obtenir les réponses et s'engager dans cette JDC-NG dans de bonnes conditions.

Rapprochez-vous de vos représentantes et représentants **CFDT** !

Vos représentantes et représentants **CFDT** à formation spécialisée sont à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations : Pascal MEYER (ESNJ-NE Nancy), Cyril FOULON (CSNJ Besançon), Myriam PRENAT (CSNJ Lyon), Michel TERNARD (CSNJ Poitiers), Soraya CHAOU (CSNJ Lille), Bertrand DUFOURCQ (CSNJ Bordeaux)



Paris, le 24 juin 2025